Revue 1997-1998 n°28-29

http://www.etudesheraultaises.fr/

Article : Tressan de 1770 à 1826 : le demi-siècle du changement agricole

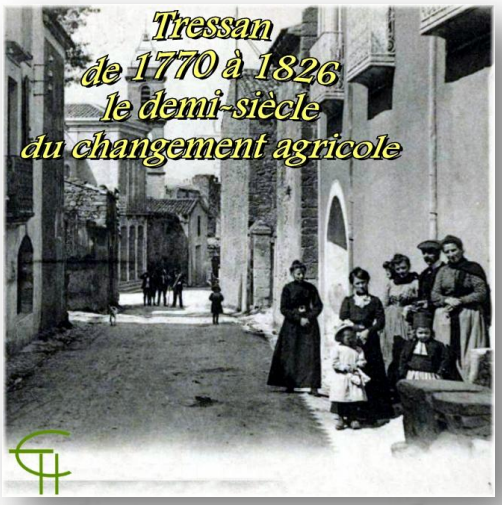

Auteur (s) : ..... *Bruno JAUDON*

Nombre de pages : *8*

Année de parution : 1998

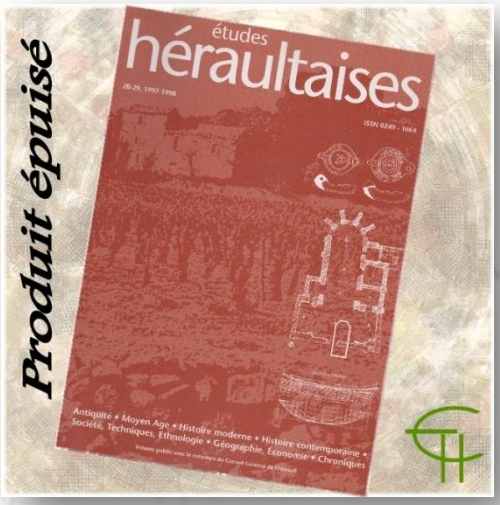

© Études Héraultaises 1997-1998 n° 28-29

Tressan de 1770 à 1826 : le demi-siècle du changement agricole

Bruno JAUDON *

À la fin du XIX^e siècle, Jacques Mestre arpente le canton de Gignac pour écrire une histoire locale, genre historique alors très en vogue. Il aborde ainsi le terroir de Tressan « consistant en [...] champs à céréales dont le nombre décroît tous les jours pour faire place à de magnifiques plantations de vignes » [1]. F observe donc le renouveau viticole post-phylloxérique commun à tout le canton [2]. Cependant, il reste d'une grande pudeur lorsqu'il s'agit d'évoquer les productions agricoles anciennes ou le paysage passé [3]. Le recours aux documents d'époque s'avère en tout état de cause nécessaire, si ln souhaite se faire une idée précise du visage du terroir de Tressan entre les dernières décennies du XVIII^e siècle et les premières du XIX^e siècle.

Les archives communales et départementales ont laissé à la disposition du public un compoix de 1770 [4] et un cadastre de 1826 [5] en parfait état. Ces deux documents se sont montrés très fiables et ont été traités grâce à une méthode informatique ayant permis gain de temps, sûreté des résultats et confort de recherche [6]. L'analyse rigoureuse du *corpus* ainsi constitué a permis une restitution précise de l'espace bâti et cultivé du finage de Tressan entre 1770 et 1826.

Toutefois, il serait incorrect de ne pas brosser un portrait rapide de la situation et de l'histoire de ce village antérieurement aux bornes chronologiques fixées. Le territoire de la commune se situe dans le golfe néogène de l'Hérault [7], entre les villes de Gignac et Pézenas (fig. 1). Il couvre des terrains sédimentaires du miocène, plus précisément des molasses marines [8]. Cependant, les deux tiers du terroir environ sont recouverts par des alluvions récentes, dépôts de terrasses, éoliens ou lacustres [9]. Le socle calcaire n'apparaît donc de manière évidente que sur la seule colline traversant le terroir du nord au sud et d'est en ouest. L'exploitation de sols si favorables à l'agriculture fut vraisemblablement précoce. Les toponymes gallo-romains et médiévaux ne font d'ailleurs pas défaut. Le tènement des Condamines se développe même sur le site de la *villa* à l'origine du perchement du village sur le coteau. Monique Clavel évoque le peuplement des campagnes du territoire de

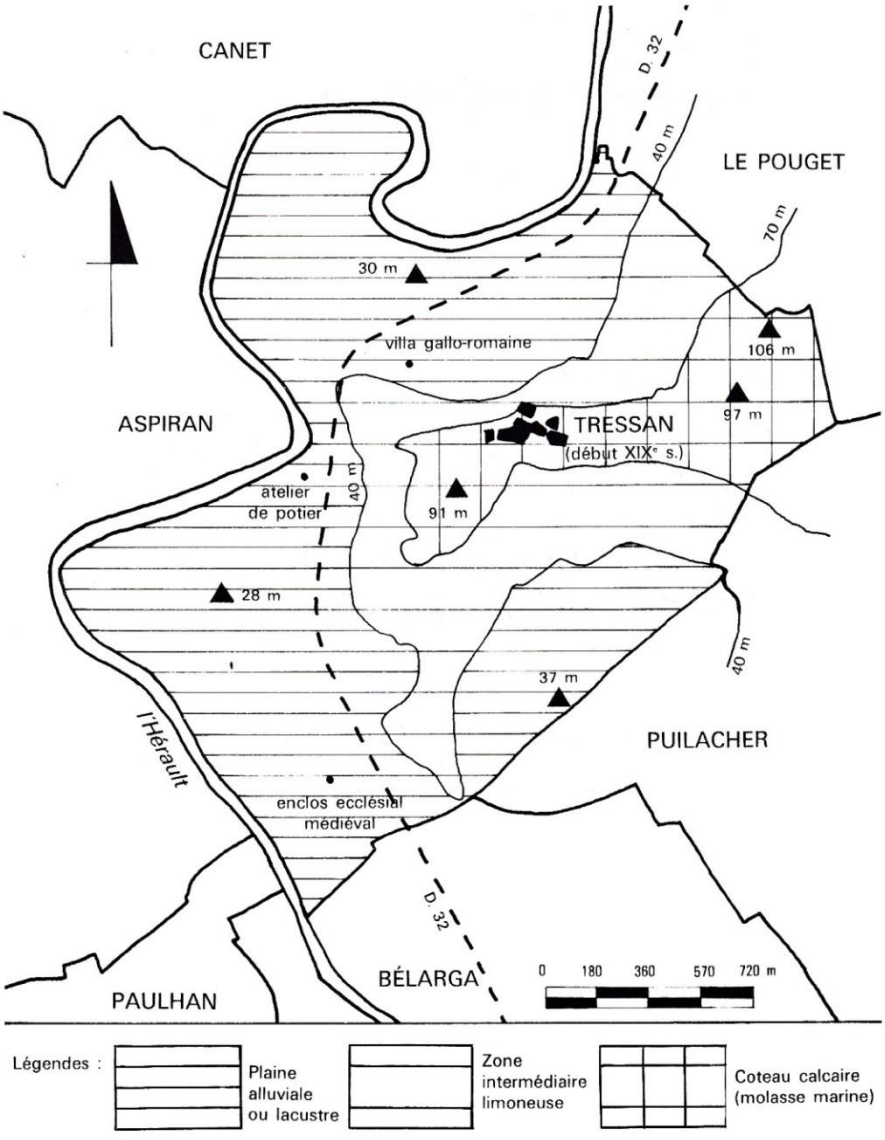

Fig. 1. – *La site de Tressan.*

* B. Jaudon, Paysage et société rurale en bas Languedoc. Les hommes et la terre è Tressan de 1770 à 1826, mémoire de maîtrise, ss. dir. H. Michel, Montpellier III, juin 1996, 2 vol., t. I : mémoire, 155 p. et t. II : annexes, 118 p. Bruno Jaudon, 2, impasse du Canigou, 34230 Tressan.

… la *civitas* de Béziers par de nombreuses *villae* « à partir du dernier tiers du I[er] siècle avant J.-C. » [10]. Le cas de Tressan réunit les trois conditions d'installation constatées par l'auteur, à savoir l'établissement dans la plaine; la proximité d'un point d'eau permanent, avec la source captée de la Fon de las Costes : enfin, une route importante jouxtant le centre d'exploitation, le Cami Ferrat. A. Pérez conforte cette théorie en soulignant « la présence d'un *decumanus* qui relie Tressan à Puilacher [...] capturé sans doute lors de la constitution du noyau médiéval » [11]. Ces hypothèses ont été confirmées sur le terrain. En effet, un atelier de potiers du II[e] siècle après J.-C. a été sondé par l'abbé Joseph Giry en 1968 [12]. Laurent Schneider a prospecté le tènement des Condamines en 1991 et a conclu à la présence d'une *villa* gallo-romaine d'importance, abandonnée vraisemblablement au V[e] siècle [13]. Ainsi, le terroir de Tressan apparaît de mise en valeur très ancienne. Le *Cami Ferrat* de Gignac à Pézenas, entre l'Hérault et la colline, a servi d'axe originel de défrichement et d'installation. Les bords de la colline et les rives du fleuve ont sans doute été exploités au cours du Moyen Âge. Quant au *palus* [14], il fut asséché entre 1351 et 1540, sans que l'on puisse avancer de date plus précise [15]. Le village médiéval est un *castrum* dont le perchement ne saurait être millésimé. Seule l'évolution de la dénomination de Tressan au cours des siècles peut s'avérer décisive pour dater cet « *incastellamento* » [16]. En 967, le Livre Noir de Béziers parle de « *Terenciano villa* » [17]. En 1010, la même source cite la « *villa Terenciano* » [18]. A partir de 1113, le terme de *villa* disparaît, laissant dès lors place à l'acception plus générale de « *Trencianum* » [19] ou de « *Trenciano* » [20] en 1140, voire de « *Trenssanum* » [21] en 1202. Le 4 des ides de mai 1264, Raimond de Castries rend hommage à Guillaume de Roquefeuil, en qualité de « *dominus castri de Tressano* » [22]. Le perchement se situe certainement entre le milieu du XII[e] et le milieu du XIII[e] siècle, sans qu'il soit possible d'avancer une date plus exacte.

Le finage de Tressan est donc l'héritier de mises en valeur successives de ses différents éléments, de manière sûre depuis la période romaine, puis au Moyen Âge. Aucune source ne mentionne de défrichements pendant l'époque moderne. La période étudiée, 1770-1826, est un moment court mais décisif de cette genèse multiséculaire. Le bouleversement alors opéré dans les habitudes culturales tressanaises se répercute sur la pratique de l'espace. Il en résulte une modification de la morphologie locale, perceptible notamment à travers l'analyse de l'évolution de l'espace bâti et de la structure agraire. Il semble néanmoins indispensable de commencer par signaler au lecteur les zones d'ombre d'une telle étude. En effet, si compoix et cadastres restent riches de renseignements sur le paysage bâti et cultivé, ils ne s'avèrent pas exhaustifs pour autant.

*
* *

Pour la suite de cette courte étude, les deux registres fiscaux constitueront la voie unique de la connaissance du terroir de Tressan tel qu'il était vécu par les hommes entre 1770 et 1826. Mais, leur nature même de rôles asseyant l'impôt foncier entre les propriétaires les éloigne de certaines considérations historiques, tels les caractères architecturaux de l'ancien bâti, la question des rendements ou l'approche de la possession de bétail.

I. Les zones d'ombre

1. Du nécessaire recours à une étude rapide de l'architecture mineure

Si les deux documents donnent des renseignements précieux sur les surfaces, ils restent muets lorsqu'il s'agit d'évoquer les volumes. L'emprise au sol des constructions est connu, pas leur contrainte verticale, sauf en de rares exceptions. Cette lacune affecte aussi les compoix montpelliérains « dont le manque total de données sur la hauteur n'est même pas compensé par l'indication sur le nombre des étages » [23]. Le compoix et le cadastre de Tressan n'échappent hélas pas à ces constatations.

L'aide limitée du compoix de la fin du XVI[e] siècle

Avant 1770, la communauté de Tressan disposait d'un compoix de la fin du XVI[e] siècle pour répartir l'impôt entre les différents propriétaires [24]. Celui-ci fait état de maisons de deux ou trois étages, mention systématique lorsque les articles des contribuables concernent l'habitat. Même si ces mentions n'ont pas été quantifiées, elles donnent au chercheur une idée de la hauteur des façades *intra-muros*. Les constructions *extra-muros* restent encore presque inexistantes, sinon celles attenantes aux murailles du lieu. Le visage de Tressan reste alors celui d'un village resserré dans ses murs, parcouru de rues étroites, elles-mêmes bordées de murs assez hauts. Une rapide prospection conforte cette hypothèse.

Les observations « in situ »

La rue Basse et la rue Haute, mentionnées aussi en 1770, ont une largeur de trois mètres environ. Les façades des maisons atteignent six à sept mètres de hauteur. *Extra-muros*, les maçons étaient plus libres, moins contraints par la densité du bâti déjà existant. Hors les murs, c'est-à-dire dans les quartiers d'extension du XVIII[e] siècle, les façades des bâtiments sont deux à trois fois plus larges que dans les murs. L'implantation des constructions est aussi beaucoup plus profonde. Noyau médiéval serré et extensions de la fin de l'époque moderne au maillage plus lâche caractérisent l'espace bâti tressanais de la fin du XVIII[e] et du début du XlX[e] siècles.

2. Les insaisissables rendements viticoles

La connaissance rigoureuse du bâti tressanais ne forme pas le seul point laissé en suspens par le compoix de 1770 et le cadastre de 1826 on ne dispose pour saisir les rendements viticoles de Tressan à l'hectare d'aucun renseignement fiable. Croiser les sources pour tisser des faisceaux de présomption amène seulement à un enchevêtrement de chiffres. Ainsi, pour la fin de l'Ancien Régime, Paul Marres compare les productions de vin de communautés du Lodévois à celles de communautés de la plaine de l'Hérault, en 1774 [25]. Les premières ont des rendements très inférieurs aux secondes, déjà tournées vers une économie de marché. Canet produit à cette date 796 muids de vin, Gignac 1 024, Bélarga 302, Aspiran 908 et Tressan 407 [26]. Le muid est une mesure ancienne de capacité des liquides, d'une valeur de 692,41 litres à Tressan [27]. La production viticole serait alors de 3,59 muids à l'hectare, soit 24,87 hectolitres. En 1790, la dîme de la cure de la paroisse s'élevait, entre autres, à six muids de vin [28] et représentait le tiers du total de la dîme de la communauté. Si la dîme était bien de 10 % [29], la production s'approcherait donc normalement de 180 muids, soit seulement 11,01 hectolitres à l'hectare de vigne, c'est-à-dire 2,3 fois moins que les chiffres de Paul Marres. Un indice important est donné par les consuls dans un

… procès de 1777 : « *les vignes produisent en général un demi-muid de vin par séterée cadastrale* » [30]. Dans ce cas, le rendement serait de 13,84 hectolitres par hectare. Il n'est en aucun cas possible de proposer une production viticole moyenne avant la Révolution. Il semble toutefois raisonnable d'établir cette moyenne entre les deux valeurs extrêmes. En tout cas, les chiffres donnés par les différents documents convergent vers une production viticole importante, du moins eu égard aux rendements des zones plus montagneuses du diocèse civil de Lodève [31].

3. La question du bétail

Tout comme pour le bâti et les rendements viticoles, il reste difficile de donner un tant soit peu de clarté à la physionomie du troupeau. En 1770, les parcelles les plus vastes sont celles de fourrager [32] et on trouve deux bergeries dans le terroir. Ces deux indices soulèvent le problème du bétail à Tressan.

Aucun indice ne vient répondre directement à cette interrogation dans les documents d'époque, sinon quelques indications éparses, qu'il est nécessaire de recouper. Le 15 décembre 1725, une ordonnance du roi donne la liste des communautés du diocèse de Béziers « *dans lesquelles il a été vérifié qu'on ne pouvait tenir des chèvres* » [33]. Tressan fait partie de ces 62 communautés. Si un troupeau existe, il est donc essentiellement ovin. Dès lors, quelques indications se font jour. Dans le compoix, on trouve deux bergeries, quatre loges à cochon et 21 écuries. Le vocabulaire utilisé ne pose donc aucune difficulté aux arpenteurs. Ceux-ci savent reconnaître et caractériser les différents bâtiments voués à l'élevage et à la garde des animaux. Cette impression est renforcée quand on compte encore deux pigeonniers et trois volaillers. Les deux bergeries couvrent 225 m^2, elles appartiennent au seigneur du village et à Guilhaume Cabassut fils. Les bestiaux disposent de 25,72 ha d'inculte pour paître, ainsi que de la moitié de 96 ha de terres labourables [34]. La surface maximale disponible juste après les moissons s'élève à 75 ha environ. Pour obtenir des conditions optimales de production du lait, les bêtes doivent être de nos jours deux au plus à l'hectare de garrigue [35]. Aujourd'hui, cela représenterait au plus 150 brebis. Un tel chiffre laisserait à chacune d'elles 1,5 m^2 de bergerie. Or, Émile Appolis donne le quota de possession de deux bêtes à laine par livre de compoix [36]. L'allivrement du livre de taille, biens nobles compris, se monte à 293 livres, soit au maximum autorisé 586 têtes de bétail. Mais, on voit mal un propriétaire détenir simplement deux, trois ou quatre bêtes. L'intérêt en demeure pour le moins restreint. Un troupeau semble exister, mais il doit rester très limité. Il est exposé au surpâturage, et reste probablement la propriété collective de plusieurs ou des plus gros propriétaires. De plus, il apparaît difficilement concevable que les possédants aient laissé dépaître les animaux sur des parcelles nobles. Le maximum ainsi autorisé se réduit alors à un cheptel de 450 têtes [37]. Le troupeau tressanais s'élève donc en 1770 avec certitude entre 150 et 450 animaux, la vérité devant s'établir entre 200 et 300 ovins au plus [38].

La culture de fourrager concerne avant tout chevaux et mulets, moyens de traction et de transport les plus communs à Tressan. Aucune étable ne vient trahir la possession de bovins. En 1786, une lettre du subdélégué Portalon évoque l'agriculture dans le diocèse de Béziers : « *on ne se sert que de mullets ou mulles pour la culture des terres, ou rarement de bœufs* » [39]. Cette impression est confortée par les consuls de Tressan en 1777 : « *on ne peut transporter les fumiers aux terres qu'à dos de mulet* » [40]. On le voit, à la fin de l'Ancien Régime, tout comme sous la Restauration, évaluer le troupeau tressanais en quantité et en qualité reste un exercice délicat.

Mais, les zones d'ombre effleurées ici disparaissent lorsque compoix et cadastre sont interrogés au sujet de l'espace bâti tressanais.

II. Le bâti de 1770 à 1826

1. Le développement des constructions d'après les registres fiscaux

La localisation et la part du bâti

Les deux matrices sont riches de renseignements sur l'espace bâti de la communauté puis de la commune de Tressan. Elles ne démentent pas le caractère castral du village. En 1770, 96 % des bâtiments se trouvent dans le « Village » et le quartier concentrique des « Barris », puis 90 % en 1826. Dans sa localisation, le bâti reste donc fortement concentré aux alentours et dans le noyau médiéval. Il revêt un caractère urbanisé certain, qui est commun aux villages languedociens tassés traditionnels [41]. Les constructions dans le reste du terroir restent anecdotiques. L'espace bâti couvre 2,69, puis 3,26 ha, soit 0,76 puis 0,92 % de la surface imposable de Tressan. Cette augmentation de 21,2 % s'est traduite dans le village par le gain d'un are de constructions nouvelles par an pour la période étudiée. Le bâti est composé des maisons, des édifices agricoles, des constructions mixtes associant habitat et remises et des bâtiments dits « divers ». On retrouve cette catégorie foncière 24 fois en 1826, réunissant dans un même corps de bâtiment des maisons à des *patus* [42], des poulaillers ou des celliers. De 1770 à 1826, le bâti à Tressan se caractérise simplement : concentration spatiale et faible emprise au sol.

Les grandes tendances de l'évolution du bâti

L'espace construit était composé de 255 parcelles en 1770 contre 226 en 1826, couvrant comme nous l'avons vu 2,69 puis 3,26 ha. Si l'historien se fie à ces seuls chiffres, il peut conclure à une progression annuelle de 200 m^2 de bâtiments nouveaux en moyenne. Mais, les mutations cadastrales n'ont pas été étudiées. Une approche qualitative du bâti est réalisable grâce aux degrés de qualité du compoix et aux classes du cadastre. Elle reste sans appel : les agents fiscaux ont perçu, aussi bien en 1770 qu'en 1826, au moins 85 % des maisons comme de médiocre ou de faible qualité. La part des maisons de bonne qualité est passée du dixième au septième, soulignant très probablement le rôle des constructions *extra-muros*, apparemment assez récentes pour équilibrer le revenu imposable d'un cœur médiéval en train de se délabrer. Une analyse rapide du nombre et de la surface des parcelles consacrées à chaque type de bâti est riche d'enseignements (fig. 2).

Trois conclusions s'imposent. Tout d'abord, les maisons se sont multipliées aux dépens des bâtiments agricoles et divers. Ensuite, ces mêmes bâtiments agricoles régressent sensiblement en nombre et en surface. Enfin, si le bâti mixte diminue en nombre, il n'en progresse pas moins en superficie. L'air du temps semble donc avoir changé à Tressan. La surface moyenne en mètres carrés des parcelles de chacune des catégories bâties confirme une telle vue (fig. 3) :

	1770		1826	
Type de bâti	*Nombre*	*M²*	*Nombre*	*M²*
Maison	84	5 319	129	14 879
Bâti agricole	107	16 123	70	12 296
Bâti mixte	14	1 451	11	2 649
Divers	50	4 007	16	2 789
TOTAL	255	26 900	226	32 600

Fig. 2. - *L'évolution de l'espace bâti à Tressan (1770-1826).*

Nature du bâti	*1770*	*1826*	*Coefficient*
Maison	63	115	× 1,82
Bâti agricole	150	176	× 1,17
Bâti mixte	104	241	× 2,31
Divers	80	174	× 2,17

Fig. 3. - *L'évolution des surfaces moyennes de chaque type de bâti à Tressan (1770-1826) en m².*

Les surfaces consacrées à chaque type de construction se sont singulièrement élevées. Du fait des partages et des successions, les parcelles auraient dû se pulvériser en unités plus petites, mais elles se sont au contraire élargies. Les capacités d'extension *intra-muros* étant en tout état de cause très limitées, l'accroissement du bâti semble devoir revenir au village *extra-muros*. Exemple significatif, les « *deux bâtiments commencés depuis peu* » du compoix de 1770 se situent aux Barris. On trouvait 28 aires et 47 *patus* dans le même compoix, il en reste respectivement 22 et 42 dans la matrice cadastrale. Sur quatorze greniers à paille, dix subsistent en 1826. La mutation du bâti tressanais entre les deux bornes de cette étude amène à formuler une hypothèse. Les maisons semblent avoir été érigées sur des parcelles jadis consacrées aux bâtiments d'exploitation.

Au sein du village, peu de changements paraissent avoir eu lieu. L'espace clos, nous l'avons vu, interdit ou contraint trop fortement tout développement architectural de taille honorable. L'augmentation séculaire de la population depuis 1750-1770 a rendu cet habitat certainement précaire, le nombre croissant des hommes mettant à l'épreuve des maisons déjà anciennes. La même hausse démographique a abouti à la construction de bâtiments plus vastes hors des murs. Compoix et cadastre nous ont donc appris le développement de l'habitat surtout aux dépens du bâti agricole, dans une moindre mesure au détriment des autres types de constructions. Une courte analyse architecturale pallie l'absence de données sur la hauteur et le visage du bâti tressanais entre 1770 et 1826.

2. Un renouveau architectural certain

L'agencement des façades peut quant à lui être connu grâce à un rapide examen de l'architecture mineure à Tressan, pour les maisons dont la datation – au pire relative – s'avère possible [43]. Cette étude a été menée à un titre purement indicatif. Elle veut tenter de compléter les données des matrices de 1770 et 1826. De plus, un article de Thierry Verdier sur la structure de l'habitat vernaculaire à Montagnac fournit d'importants points de comparaison [44]. Le bâti *intra-muros* est intéressant à examiner (fig. 4 à 7). Le rapport du vide au plein des façades est d'un douzième environ [45]. La faible part des ajourements est typique de la construction méditerranéenne traditionnelle, dont le but n'est pas de capter de la lumière, mais de rechercher la fraîcheur. Elle est une forme persistante d'adaptation ancienne aux contraintes climatiques. Le jeu d'échelles des percements des façades est classique, il diminue leur effet de tassement. Le bâti répond avant tout à des contraintes fonctionnelles, comme les voûtes de décharge en plein cintre sur les portes. Celles-ci s'ouvrent directement sur la rue, leur dimension autorise le seul passage des hommes, en aucun cas d'un outillage de taille honorable. Dans le village, l'habitat est regroupé en un noyau de constructions dense et serré. Pour les quatre exemples donnés, il est impossible d'imaginer des fonctions agricoles ou commerciales. Le bâti *extra-muros* (fig. 8 et 9) reste semblable dans ses grandes lignes à celui de l'intérieur des murailles. Des nouveautés architecturales apparaissent, comme l'écrasement des voûtes. Les architraves clavées sont de plus grande portée, elles mettent en avant un type de construction nouveau dont la vocation n'est plus du tout la même. Une ouverture plus grande a été pratiquée à côté des portes d'entrée, soulignant l'adjonction aux fonctions d'habitat d'une vocation agricole. Il est donc vrai que « la rupture n'est pas totale entre l'Ancien Régime et la période post-révolutionnaire » [46]. Partout dans le village, les façades, au-delà de leur apparente diversité, sont composées d'éléments architecturaux simples, traités depuis le Moyen Âge de la même manière, comme les baies en plein cintre. Les maisons reflètent donc la modestie financière des personnes ayant commandé leur construction. La pierre de taille est employée uniquement pour composer l'encadrement des ouvertures, les murs sont hourdés. Les architraves des baies rectangulaires restent le plus souvent clavées. Elles apparaissent plus fréquemment dans les Barris, où se situent des maisons un peu plus vastes, fruits d'un niveau de vie en train de s'élever, mais auquel il reste encore à mûrir. Mais, hors ou dans les murs, cette architecture mineure est caractérisée par un manque d'originalité certain. Toutes les maisons se ressemblent, si ce n'est dans la disposition des ouvertures aménagées au sein des façades. La maison rurale agglomérée de Tressan « représente les 9/10^{e} de la réalité » [47] architecturale mineure de l'ensemble du village. Les modèles étudiés dans le « faubourg » sont d'un type qui, s'il n'est pas nouveau, s'intègre aux réalités économiques du premier tiers du XIX^{e} siècle. Il est représentatif de l'humble niveau de vie des habitants de la commune. La conclusion de cette courte analyse architecturale indicative semble devoir revenir à Thierry Verdier : « on retiendra surtout [...] des plans simples, sans imagination, des persistances pluriséculaires » [48].

Le problème des dimensions n'affecte pas la structure agraire, ou plutôt la répartition dans l'espace communal des cultures. Celles-ci peuvent être étudiées précisément grâce au compoix de 1770 et au cadastre de 1826. Le paysage peut donc être restitué dans son intégralité au moyen des chiffres consignés par les agents fiscaux, mais aussi des témoignages disponibles.

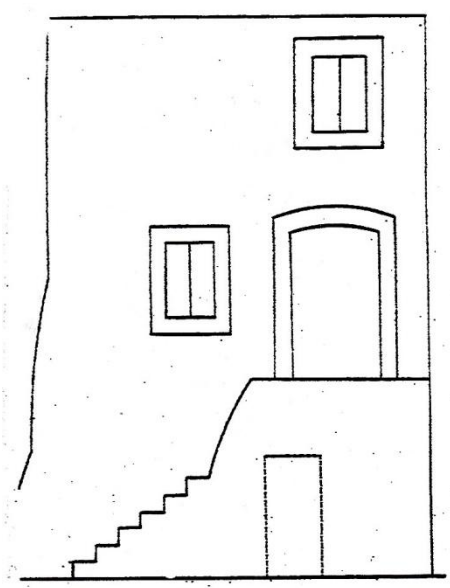

Fig. 4

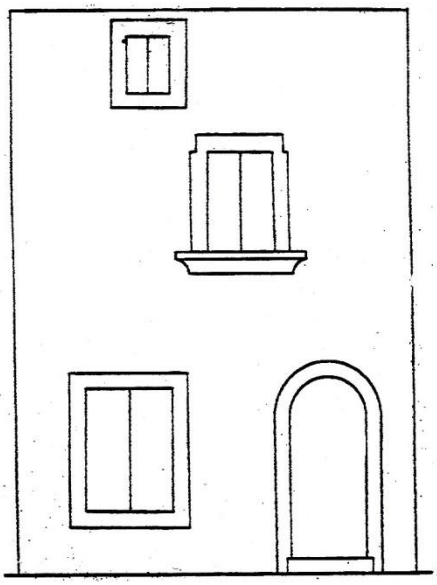

Fig. 5

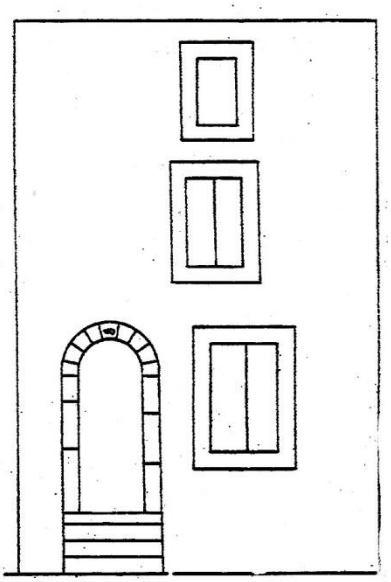

Fig. 6

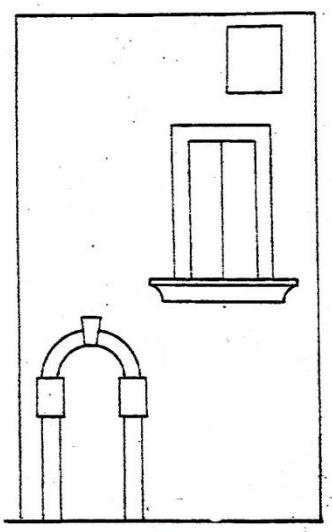

Fig. 7

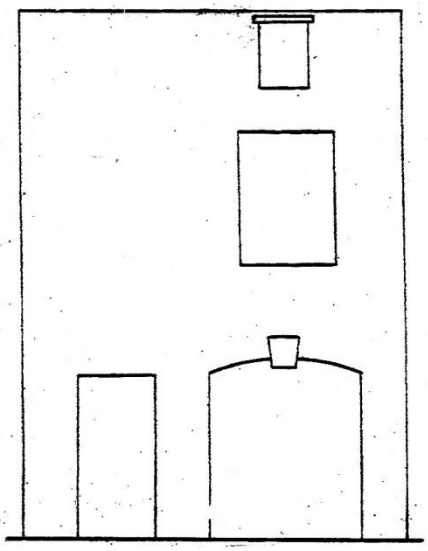

Fig. 8

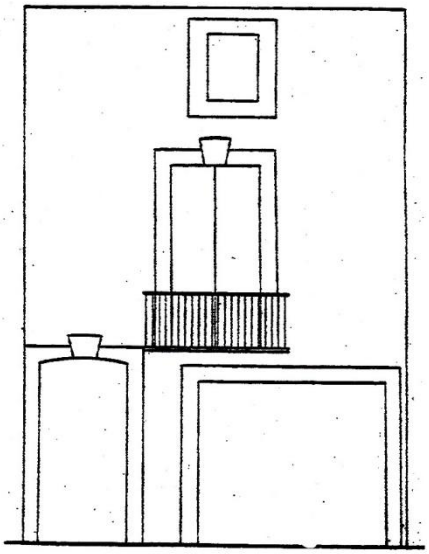

Fig. 9

Fig. 4 à 9. - *L'habitat vernaculaire à Tressan jusqu'au début du XIX^e siècle.*

III. Les mutations de la structure agraire

1. 1770-1826 : la dynamique viticole

L'évolution des catégories culturales dans le paysage cultivé

L'analyse informatisée des renseignements contenus dans les deux rôles de l'impôt foncier [49] montre tout d'abord l'augmentation de la surface imposable de Tressan de 351,6 à 355,2 ha, soit une hausse de 1,02 %. Dans le même temps, les parcelles se sont morcelées de 1 389 en 1 427 unités. La surface moyenne d'une unité de production est passée de 2 531 à 2 489 m^2. La superficie moyenne d'une propriété était de 3,51 ha en 1770, elle atteint à peine 1,98 ha en 1826. Le parcellaire a donc subi une pulvérisation certaine, due en très grande partie à la hausse démographique caractérisant la période étudiée. L'étude du bâti avait laissé entrevoir une mutation tangible de l'espace villageois. Le lieu de vie des hommes a changé en raison de nouvelles réalités économiques. Les nouvelles constructions de la fin du XVIII^e siècle semblent avoir répondu â une hausse sensible des revenus des propriétaires. Corollaire de cette réalité, le paysage cultivé a probablement connu une mutation profonde. Quelle est la nature de ces transformations ? Un tableau en donne les grandes lignes (fig. 10).

	1770		*1826*		*Évolution*	
Cultures	*Nombre*	*Hectares*	*Nombre*	*Hectares*	*Nombre*	*Hectares*
Vigne	409	113,30	563	153,99	+ 37,65 %	+ 36,42 %
Inculte	210	25,72	176	24,33	– 16,19 %	– 5,4 %
Terres	663	192,16	589	165,59	– 11,16 %	– 13,83 %
Appoint	107	20,44	99	11,29	– 7,48 %	– 44,76 %
TOTAL	1 389	351,62	1 427	355,20	+ 3,03 %	+ 1,02 %

Fig. 10. - *Le changement agricole à Tressan (1770-1826).*

Valeur relativement stable, l'inculte a perdu ses plus petites parcelles. Il couvrait 7,3 % de la surface imposable en 1770, son emprise reste de 6,8 % en 1826. Les terres labourables ont décliné sensiblement, aussi bien en nombre qu'en surface. De 54,6 %, les champs n'occupent plus que 46,6 % du territoire de la ci-devant communauté, ce qui marque la fin d'une domination céréalière typique des productions agricoles d'Ancien Régime. De plus, si on considère en 1826 comme acquise la rotation triennale des cultures [50], les terres labourables représentent alors une emprise réelle sur le sol tressanais de 31,1 %. Les trois premiers types de production sont donc stables ou en déclin entre la fin du XVIII[e] et le début du XIX[e] siècle. La seule catégorie culturale en forte hausse est la vigne. Déjà très présente en 1770, elle connaît une véritable dynamique : elle accapare 43,4 % du paysage en 1826.

Le poids grandissant du vignoble

Une telle constatation est commune aux terroirs de plaine du Languedoc, à partir du milieu du XVIII[e] siècle. En Lauragais, Castrais et Albigeois, donc en basse montagne, le vignoble couvre 16,8 % de l'espace [51]. Par contre, dans le diocèse civil de Montpellier, pour les communautés de plaine, la part de la vigne s'élève alors à 25,2 % [52]. La levée des interdictions de plantation et de fumure des ceps, en 1759, et la déclaration sur les défrichements, en 1770, ne sont certainement pas restées sans incidence sur de tels chiffres. Cependant, l'implantation déjà forte de la vigne observée par Albert Soboul reste en deçà des 32,2 % de Tressan. La structure agraire de la communauté traduit dans le paysage les changements des habitudes foncières des propriétaires. Ceux-ci se tournent vers une véritable économie de marché, basée sur les cultures spéculatives. La communauté sort d'une économie d'autoconsommation pour rentrer dans « un système d'économie naturelle agricole [...] pré-capitaliste » [53], Ce changement agricole est possible, car il a été précédé, dès les années 1730-1750, par de profondes mutations démographiques ayant permis aux ressources de s'équilibrer avec le nombre croissant des hommes [54].

Le fait marquant du large demi-siècle 1770-1826 reste pour Tressan l'implantation grandissante de la vigne dans le terroir. Dans le dernier tiers du XVIII[e] siècle, les bases d'une dynamique viticole existaient. Au cours du premier tiers du siècle suivant, cette dynamique ne se dément pas. Entre 1770 et 1826, le prix de vente du vin fait de la vigne la culture la plus attractive pour les hommes [55]. La volonté de spécialisation viticole se traduit donc dans le paysage cultivé pendant la période étudiée [56].

La conquête des meilleurs fonds

En 1770, la vigne comptait 67 parcelles estimées bonnes, en 1826 elle en compte 99 de classe 1 ou 2. Or, heureuse permanence, à ces deux dates, les bonnes terres se situent à Tressan autour des tènements des Condamines et de la plaine de l'Estang, ainsi que sur les bords de l'Hérault (fig. 11). A la fin du XVIII[e] siècle, la vigne a déjà commencé à quitter la colline pour les terres plus lourdes entre fleuve et relief. On est loin de la tradition toute méditerranéenne de consacrer les flancs de colline aux cultures arbustives, les souches « ne se limite(nt) plus aux sols légers et caillouteux des coteaux ou des garrigues » [57]. Seules les Condamines ne sont pas encore touchées. Au début du XIX[e] siècle, le vignoble a gagné au moins 15 % des surfaces de 35 des 41 tènements, il occupe de 39,9 à 90,2 % des superficies des ensembles culturaux situés entre les rives de l'Hérault et le *Cami Ferrat*. La comparaison des deux cartes (fig. 12 et 13) exprime la dynamique viticole de la période. La vigne est descendue des hauteurs du terroir, puis a envahi les surfaces planes et homogènes de la vallée de l'Hérault. Ensuite, après avoir conquis ces fonds et sur la lancée de son mouvement séculaire, la vigne ne laissait plus aux hommes qu'une seule alternative, reconquérir la colline un temps délaissée.

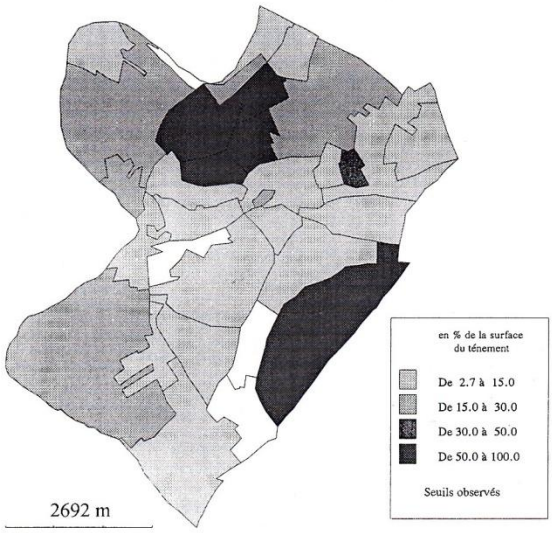

Fig. 11 – *La part des bonnes terres à Tressan en 1770.*

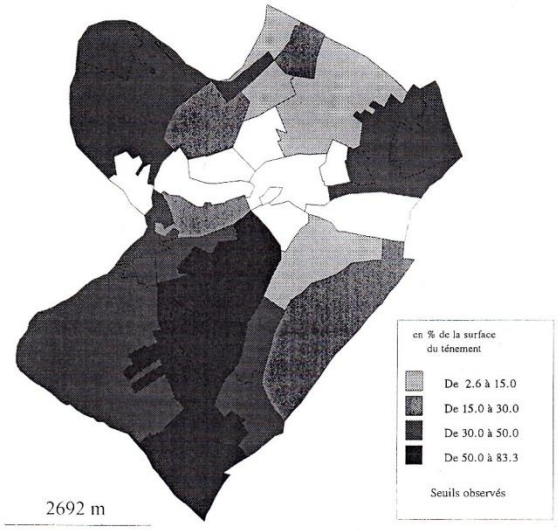

Fig. 12 – *La part des vignes à Tressan en 1770.*

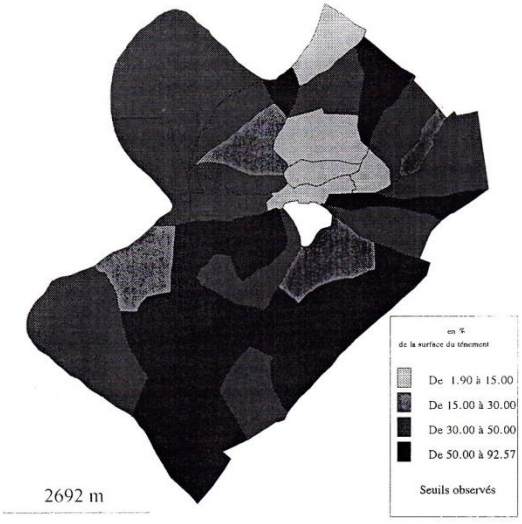

Fig. 13 – *La part des vignes à Tressan en 1826.*

2. Vers une uniformisation du paysage

L'évolution des ensembles culturaux

Les abords directs de l'Hérault abritent de nombreux rivages, parcelles de véritable appoint, sur toute la longueur du cours d'eau. Ceux-ci sont moins entretenus au cours du XIX[e] siècle. Entre l'Hérault et le chemin de Gignac à Pézenas, la vocation viticole de cet ensemble de tènements ne se dément pas avec le temps. Elle s'accroît même sensiblement, conférant au paysage un cachet particulier, prémices d'une monoculture à venir : partout la vigne s'étend. La partie ouest de la colline voit s'implanter elle aussi fortement le vignoble. La vigne était absente des Costes en 1770, elle en couvre 33,3 % en 1826. Les Badiaux passent de moins de 30 % de cette production à 46,1 %, Fontenilles de moins de 50 à 58,1 %. La zone autour des Condamines reste spécialisée dans les céréales avec, entre 1770 et 1826, toujours plus de 67,5 % de terres labourables. La vigne y est présente sporadiquement au début du XIX[e] siècle, au lieu d'en être totalement absente, comme cela était le cas à la fin de l'Ancien Régime. À l'abandon aux friches d'une terre, on préfère sa mise en valeur minimale par une espèce végétale peu exigeante pour produire. Cette timide avancée marque de manière certaine les débuts d'une conquête sur le point de s'accélérer. Le nord du coteau et le reste du finage, au nord du village, sont voués de plus en plus soit au vignoble, soit à l'inculte, car les sols des tènements s'y font plus caillouteux, moins riches en dépôts sédimentaires, difficiles d'accès ou de rendement réduit. La plaine de l'Estang est la plus profondément bouleversée par les mutations agraires. Le fourrager revêtait plus de la moitié de sa surface. Mais, en 1826, la spécialisation concerne encore une fois la vigne, grande évinceuse des luzernes couvrant traditionnellement ce lieu-dit. Les tènements encerclant la plaine sont de plus en plus gagnés par le vignoble, lorsque l'on se rapproche de l'Hérault. Olivettes et arbres fruitiers restent vraisemblablement des compléments cultivés en bordure des parcelles de chaque propriétaire un peu partout dans le terroir, en moindre mesure sur les bords de l'Hérault et au sud du village.

La vigne avant la Vigne

Excepté le long du fleuve et autour des Condamines, aucun ensemble ou tènement ne semble figé dans une production spécifique. La structure agraire de Tressan est en pleine mutation entre 1770 et 1826. La Révolution ne joue aucun rôle dans ce phénomène, sinon par le sentiment communiqué aux tous jeunes citoyens français que « *la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé* » [58]. La vente des biens nationaux décidée par la Constituante le 2 novembre 1789 a fait l'objet à Tressan de deux offres minimes et sans conséquence sur le paysage. Jean Teissier désire acquérir « un bâtiment, un jardin et un herme situés à Tressan, cy-devant jouis par les Génovésains de Béziers » le 17 juin 1791 [59]. Étienne Marié brigue « *une aire située à Tressan tènement das Barris* » [60]. Ces biens fonciers sont les possessions de la paroisse et de la communauté de Tressan, assignées dans le compoix de 1770 au prieur et à la dite communauté. Ils ne sauraient donc prétendre avoir impulsé un développement viticole sensible et durable par le biais de nouveaux propriétaires entreprenants.

La vigne occupe donc progressivement et à partir du cours d'eau tous les tènements rencontrés. Elle regagne les hauteurs au cours des années 1800, les « *coteaux très élevés, presqu'entièrement plantés en vigne, d'un aussi coûteux entretien que d'un faible produit* » [61]. Certains tènements échappent encore à cette conquête au premier tiers du XIX[e] siècle, comme les Condamines. Mais, de tels cas de figure soulignent avant tout la persistance de vieilles habitudes foncières des Tressanais. Il devait être de tradition de réserver cet ensemble à la production céréalière, usage toujours en vigueur en 1826. La routine agrarienne a la vie longue. Mais, entre 1770 et 1826, la vigne préfigure la Vigne omniprésente, en place à l'aube de la crise phylloxérique.

*
* *

Le terroir de Tressan est un espace mis en valeur depuis longtemps par les hommes. Dès l'époque romaine au plus tard, certaines puis de plus en plus nombreuses surfaces ont été exploitées, après des défrichements ou des reconquêtes du *saltus* par l'*ager*. La toponymie aurait révélé de manière significative la marque de l'homme sur l'espace. Des noms comme Garrigues, la Rompude ou Dourbie gardent le souvenir des essartages médiévaux, sans pour autant permettre de préciser la date de leur mise en œuvre.

L'étude des données du compoix et du cadastre a mis en évidence un changement de l'espace tressanais, tant pour les bâtiments que pour les cultures. L'habitat s'est dégradé dans les murs du village, tandis que les constructions *extra-muros*, les plus récentes, se sont développées entre 1770 et 1826. L'étude succincte des façades de ces constructions traduit un changement de fonctionnalité du bâti, prévu pour abriter le matériel agricole du paysan, directement sous son habitat. On pressent, sans en avoir plus de preuves, la maison vigneronne languedocienne classique du milieu du XIX[e] siècle [62]. La structure agraire apparaît elle aussi en plein changement. La vigne, déjà très présente en 1770, occupe un espace croissant en 1826, place gagnée sur les meilleurs fonds du village d'abord, sur la colline ensuite, amusant retour à ses sources d'un vignoble désormais gyrovague. Champs, cultures arbustives et appoints traditionnels ainsi que l'inculte reculent dans tout le terroir au seul profit du vignoble. Le rôle de la Révolution dans de telles mutations s'avère très limité. Seul le changement de structure démographique a permis aux agriculteurs de se consacrer à la recherche du profit par la production viticole, excédent agricole le plus intéressant à vendre. Les menaces de disettes ou de famines ne sont plus là pour contrarier la hausse du niveau de vie par l'obligation de cultiver des céréales panifiables en quantité. Le changement agricole était déjà perceptible en 1770, il est largement avancé en 1826. Seule la reconstitution de ce paysage passé pouvait permettre d'observer la structure agraire et bâtie de Tressan pendant une période courte s'il en est, mais décisive à bien des égards, demi-siècle du changement agricole.

Dès lors, la formule expliquant la monoculture viticole comme datant du milieu du XIX[e] siècle est vérifiée. Mais, une telle simplification ne doit pas occulter un fait essentiel. Le développement d'un vignoble important pour son époque s'est avéré nécessaire avant d'aboutir à cette date commode [63]. Le nouveau paysage de Tressan vers 1850 est né d'un changement agricole, corollaire d'une dynamique inscrite, depuis le second tiers du XVIII[e] siècle au moins, dans la longue durée.

Notes

1. J. Mestre, *Histoire de la ville de Gignac et des communes de son canton depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Millau, 1988, réédition de l'ouvrage de 1887, p. 209.
2. *Idem*, p. 157-211.
3. En effet, outre un attrait lyrique certain, le chapitre Produits du sol dans le canton » (p. 212-214) ne fournit à l'historien aucune statistique, aucun ordre de grandeur, aucune référence au passé agricole même proche.
4. Archives communales de Tressan, CCI Tressan.
5. Archives départementales de l'Hérault (A.D.H.), 3P 2939 Tressan.
6. Pour la méthode informatique utilisée, cf. B. Jaudon, « Les documents de type cadastraux grâce à Access », ouvrage commandé par les éditions Ophrys, à paraître à l'automne 1998.
7. Service géologique national, *Carte géologique de la France à 1/50 000[e]*, feuillet « Lodève », n° 989, 694 E-142 S.
8. Miocène moyen, molasse marine de conglomérat côtier m_2.

9. Quaternaire, alluvions de terrasse F_x, F_y, F_{y2}, F_z, limons lacustres F_1, limons éoliens N.
10. M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, Belles-Lettres, 1970, p. 296-302.
11. A. Pérez, « Les cadastres antiques de la Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (II^e s. av. J.-C-II^e S. ap. J.-C.) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément n° 29, p. 141 et planche XVIII.
12. Notes consultées à la D.R.A.C. de Montpellier, grâce à l'aimable autorisation de M. Christian Olive.
13. *Ibid*.
14. L'actuelle plaine de l'Estang.
15. A.D.H., 1E 1455, reconnaissance du 20 octobre 1351 : les limites du territoire de la communauté suivent une ligne imaginaire passant entre autres « *in aguilherna payroali stagni de Cassiano et sunt uque dicte stagni descendi per Bernardus in medio flumini Eraudi* ». A.D.H., 1E 1455, dénombrement d'Antoine de Lavergne du 19 octobre 1540 : le seigneur de Tressan dresse la liste de ses biens nobles, parmi lesquels une censive pesant aussi sur les terres de « *la plaine de l'Estang* ».
16. P. Toubert, *Les structures du Latium médiéval*, Rome, 1973, 2 vol. : l'auteur désigne par « incastellamento » le processus de perchement des villages étudiés tout au long de sa thèse. M. Bourrin-Derruau constate le même phénomène dans *Villages médiévaux en bas Languedoc. Genèse d'une sociabilité, X^e-XIV^e siècles*, Paris, 1987, 2 vol.
17. J. Rouquette (publié par), *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, Paris-Picard, Montpellier-Valat, 1918-1922, p. 25.
18. *Idem*, p. 64.
19. A. Germain (publié par), *Cartulaire des Guilhems*, Montpellier, Martel, 1844-1846, p. 692.
20. *Ibid*.
21. P. Alaus-A. Cassan-E. Meynial (publié par), *Cartulaire de Gellone*, Montpellier, Martel, 1898, p. 687.
22. A.D.H., 1E 1455, hommage de Raimond de Castries de 1264.
23. H. Michel, « Compoix et changement urbain », *Hommage à Robert Saint-Jean, Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t XXI, 1993, p. 324.
24. A.D.H., B 11089, compoix de la communauté de Tressan de la fin du XVI^e siècle ; très endommagé : les seize premiers folios ont disparu, de nombreux ont été rongés par le temps.
25. P. Marres, « Le Lodévois », *Société languedocienne de Géographie. Bulletin*, 1924, t. XLVII, p. 123-124.
26. *Idem*, p. 124.
27. Fort aîné, *Table des anciennes mesures en vigueur dans le département de l'Hérault*..., Nîmes, thermidor an XIII, ouvrage non paginé.
28. A.D.H., L 2776, Comptes de l'abbé Gept pour l'année 1790 afin d'établir sa pension.
29. F. Bluche (s.d.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, p. 479-480 : ce qui n'est hélas pas forcément le cas. Comme le rappelle A. Poitrineau, « sa quotité de perception est très variable ; rarement égale ou supérieure au dixième, elle est en général comprise entre le onzième et le treizième [...]. Comme souvent, sous l'Ancien Régime, l'extrême diversité est la règle, souvent dans un même terroir.
30. A.D.H., 30J 313/1*, *Mémoire pour les Consuls et Communauté de Tressan*…, Impr. Jean-François Picot, 1777, in-4°, p. 22.
31. P. Marres, *op. cit*., p. 53-106, 109-166, 194-236.
32. 4 115 mètres carrés en moyenne en 1770. Nous avons classé comme cultures fourragères, les luzernes, prés, ferratial et esparcet du compoix.
33. A.D.H., C 2842.
34. Si l'on tient compte, bien sûr, d'une rotation biennale.
35. Information fournie par la chambre d'agriculture du Languedoc-Roussillon.
36. E. Appolis, « *La question de la vaine pâture en Languedoc* », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 86, mars-avril 1937, p. 27.
37. En effet, si l'on soustrait au compoix de 1770 l'allivrement du Cahier des biens prétendus nobles, le revenu imposable de la communauté ne s'élève alors plus qu'à 225 livres compoix.
38. A.D.H., 6M 1802 : en 1918, c'est-à-dire en plein âge d'or de la monoculture viticole, les tressanais possédaient encore 138 bêtes, dont un étique cheptel de 53 moutons.
39. A.D.H., C 846, Mémoire de 1787 sur l'agriculture dans le diocèse de Béziers.
40. A.D.H., 30J313/1*, *op. cit*., p. 19.
41. Cf. G. Fabre-M. Bourin-J. Caille-A. Debord, *Morphogenèse du village médiéval (IX^e-XII^e siècles)*, Actes de la table ronde de Montpellier (22-23 février 1993), Millau, 1996, Cahiers du Patrimoine, n°46, 300 p. Se référer plus particulièrement à A. Durand, « Histoire et Morphogenèse des villages languedociens : bilan des travaux », p. 135-140 et G. Fabre, « Les villages ronds ou en ellipse dans le canton de Gignac : études de cas », p. 215-226. Ghislaine Fabre s'intéresse ici aux villages de Saint-Pargoire, Saint-André-de-Sangonis et Le Pouget.
42. Le *patus* apparaît pour Tressan comme une cour intérieure non forcément ceinte de quatre murs, aussi bien en 1770 qu'en 1826, comme le remarque J. Cubelier de Beynac, « Conjoncture, mutation et permanence dans une exploitation agricole de la plaine de Bob la ferme de Teste de 1817 à 1860 », *Annales du Midi*, n° 215, juin-septembre 1996, p. 339.
43. Remerciements sincères à M. Pierre Pizzo pour son aide extrêmement précieuse à la réalisation de cette courte étude. Nous avons utilisé les deux volumes du *Vocabulaire de l'Architecture. Principe d'analyse scientifique*, Paris, ministère des Affaires culturelles, Imprimerie Nationale, 1972, 2 vol, t. I : 234 p. et t. II : non paginé.
44. Th. Verdier, « Urbanisme et architecture à Montagnac du XVI^e au XVIII^e s. », *Études sur l'Hérault*, 1985, n° 3, p. 21.
45. Pour les architectes, la porte ne rentre pas en compte dans ce calcul.
46. Th. Verdier, *op. cit*., p. 28.
47. *Ibid*.
48. *Ibid*.
49. Cf. B. Jaudon, *op. cit.*, p. 42-54.
50. A.D.H., 30J 313/1 *, *op. cit*., p. 14 : déjà, à la fin des années 1770, la plaine de l'Estang était soumise à la rotation triennale des cultures : « *on y double de deux années de repos l'une […] ce qu'un ne peut faire que dans bien peu ou presque point des terres des autres tènements* ». On pourrait penser que cette pratique s'est étendue à la plupart des tènements du terroir de Tressan à la fin des années 1820.
51. G. Frêche, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des lumières*, Toulouse, Éd. Cujas, 1974, annexes p. 176-186.
52. A. Soboul, *op. cit*., p. 87.
53. A. Soboul, « La communauté rurale (XVIII^e-XIX^e siècles). Problèmes de base », *Revue de synthèse*, t. LXXVIII, juillet-septembre 1957, p. 283-315.
54. L. Dermigny, « De la Révocation à la Révolution » in *Histoire du Languedoc*, ss. dir. Ph. Wolff, p. 357 : « Le Languedoc franchit un seuil. Celui au-delà duquel un certain équilibre entre mouvement démographique et mouvement économique remplace la distorsion entre montée de la population et plafonnement des ressources ».
55. L. Dermigny, « Le prix du vin en Languedoc au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, 1964, p. 505-528.
56. A.D.H., 2F 13/66, *Mémoire pour Marc Fabre, habitant du lieu de Tressan, Demandeur et Deffendeur contre les S^rs Isaac et Louis Martin, négocians de Montpellier* ..., Montpellier, Impr. Jean Martel, 1754, in-folio, 11 p., *passim* : preuve de la prise de conscience des gains possibles du vignoble, le négociant Marc Fabre, l'un des plus importants propriétaires fonciers du village, possédait dans le territoire de Tressan une fabrique d'eau-de-vie pour brûler les surplus de vin invendu. En 1747, il projetait même d'établir une fabrique identique en Roussillon, intention concrétisée en 1748, malgré les problèmes l'opposant à ses anciens associés.
57. L. Dermigny, « De la Révocation à la Révolution » in *Histoire du Languedoc*, *op. cit*., p. 338.
58. Article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, placée en tête de la Constitution de 1791 *in* J. Godechot, *Les Constitutions de la France depuis 1789*, Paris, GF/Flammarion, 1988, P. 35.
59. A.D.H., Q 237, *État des citoyens qui présentent à la séance du 25 prairial an III pour soumissionner aux biens nationaux qu'ils désignent sur le registre destiné à cet effet*, cote n° 214.
60. *Idem*, cote n° 217.
61. A.D.H., 3P 109 Tressan, rapport du contrôleur Bourgault à Tesses sur l'expertise de la commune de Tressan pour l'élaboration du plan par masses de cultures, 25 avril 1808.
62. Cf. R. Ferras *et alii*, *Languedoc méditerranéen, Aude, Hérault, Gard*, Paris, Christine Bonneton Éditeur, 1988, p. 109, puis A. Soboul, La maison vigneronne, Paris, 1996, 2^e éd.
63. R. Ferras *et alii op. cit*., p. 69 : « l'expansion de la viticulture languedocienne avait été préparée par une longue présence de la vigne ».

Année de parution : 1998

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1997-1998 n° 28-29

HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Jacques GASCOU, Deux inscriptions gallo-romaines des environs de Montpellier provenant de Saint-Georges-d'Orques et de Fabrègues (Hérault) ;

Stéphane MAUNE, La céramique commune réductrice tardive du Languedoc occidental (V^e^-VI^e^ s. après J.C.) ;

Gérard ALZIEU, Un épisode oublié de l'histoire de Saint-Martin-de Londres, la démolition de la tour construite contre l'église (1247) ;

Elizabeth DABROWSKA, La nécropole abbatiale à Saint-Guilhem-le-Désert, état des questions ;

Donatella NEBBIA-DALLA GUARDA, Une visite de Guillaume des Deux-Vierges abbé de Saint-Guilhem-le-Désert à Saint-Pierre de Sauve (Gard) du 24 au 27 décembre 1250 ;

J. A. DERENS, Villes en prière, les consulats languedociens à la fin du Moyen Age.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Yves RICARD, Étude chronologique du canal de Lunel ;

Nadia MARGOUM, Bibliographie de recherche sur les protestants du Midi (ouvrages publiés de 1985 à 1995) ;

Honoré BERNARD, D'Aniane à Brantôme, à propos des plans conservés aux Archives nationales ;

Sylvain OLIVIER, L'occupation du sol à Salasc d'après les documents fiscaux d'époque moderne ;

Bruno JAUDON, Tressan de 1770 à 1826 : le demi-siècle du changement agricole ;

Agnès PARMENTIER, Sources concernant l'Hérault dans les fonds du ministère de l'Intérieur conservés aux Archives nationales ;

Danièle POUBLAN, L'enquête postale de 1847, repérer des hameaux ou compter des lettres ? ;

Philippe SOUTOU, L'architecte montpelliérain Pierre Arribat (1823-1905) ;

Georges VIDAL, La commission départementale pour le reboisement de l'Hérault.

SOCIÉTÉ, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Gérard BOUDET, Les salins de Sète ou l'esprit d'entreprise au XVIII^e^ siècle ;

Anne-Marie DENHEZ, La photographie à Montpellier à ses débuts ;

J.-Pierre BESOMBES-VAILHE, Quartier identitaire et « frontières naturelles » : Le Plan Cabanes à Montpellier ;

Patrice PIACENZA, Une oasis dans la ville : le Plan Cabanes à Montpellier, douze photographies ;

Brigitte POLI, Les cuisines de l'Hérault, pratiques alimentaires et culinaires dans le Languedoc oriental.

LANGUES ET LITTÉRATURE RÉGIONALE, TOPONYMIE :

Sophie MICELI, Voltaire et ses correspondants languedociens ;

Bernard UCLA, Une montagne imaginaire : le Larzac granitique de Ferdinand Fabre dans le Chevrier ;

Michaël PAKENHAM, Louis-Xavier de Ricard et Verlaine (avec une lettre inédite de Ricard) ;

Jean FOURIÉ, La maintenance félibréenne du Languedoc, présentation historique ;

André SOUTOU, Le Cartulaire d'Aniane, compléments aux lectures, localisations, matières.

CHRONIQUES, NOTES, INFORMATIONS :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'Art, Bibliographie (1994-1998) ;

Jean-Claude HÉLAS, Morphogénèse du village médiéval, IX^e^-XII^e^ siècles ;

Hélène DEBAX, Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XI^e^-XII^e^ siècles) ;

Jean-Claude RICHARD :

- Jean Moulin (1899-1943) : une année d'études et de célébration / Le notaire et son roi, Étienne Borrelly (1633-1718) : de Nîmes (Gard) à Ceyras (Hérault), en 1693 / Mémoires de la montagne du Haut-Languedoc Héraultais : une collection de seize monographies / Patrimoine mondial de l'Unesco : l'Hérault à l'honneur à travers les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et Saint-

Guilhem-le-Désert / Lydie de Ricard et sa sœur Jeanne Wilson ont rejoint le cénotaphe de Louis-Xavier de Ricard / Société de musicologie de Languedoc / Henri Bésiné, peintre montpelliérain, 1889-1976 / Paysages et noms de lieux de Saint-Guilhem-le-Désert / Une thèse sur Montpellier à l'époque moderne / Avis de recherche : Casanova et autres / La Résistance vue du côté des combattants / Paul Valéry (1871-1945) à Montpellier / Société d'études historiques et scientifiques de Sète et sa région / Un conservateur des eaux et forêts : Jean Prioton (1898-1985) / Musée de l'Éphèbe, archéologie sous-marine et subaquatique, Agde / Les enceintes des Alpes-Maritimes de Georges Brétaudeau / Les chanoines de Saint-Ruf / Les 150 ans de l'enseignement agricole (2 octobre 1998-11 mai 1999) / Protection des œuvres littéraires : La nouvelle législation / Nouvelles éditions de cartulaires : chapitre d'Agde et prieuré de Saint-Gilles / Cent ans d'érudition d Montpellier (1830-1930) / L'Hérault à pied du haut Languedoc aux portes dMontpellier, 40 promenades et randonnées / Pays cathare magazine / Les orgues de Clermont-l'Hérault / Histoire de la Gaule, histoire des Gaules / L'enseigne de Pèlerinage de Guillaume d'Orange redécouverte ! / Le musée Fabre de Montpellier et ses expositions / Des annales de littérature occitane au nouveau C.I.R.D.O.C. de Béziers / Alpes de Lumière : connaître et faire aimer son pays ;Résistances en Cévennes / Collections parisiennes / Congrès et journées d'étude des archives de France / Revue archéologique de Narbonne - Vient de paraître : tome 31/1998 / Les « mauristophiles » / Dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur / Les céramiques d'Uzès / L'Orb et l'Hérault, fleuves méditerranéens / Dom Jean Becquet et les études grandmontaines / Le retour de Ferdinand Fabre / D'un micocoulier à l'autre / Lunel ses juifs et sa grande école / Les hommes, les garrigues, les sociétés traditionnelles / Récit sur la résistance / 1848, l'esclavage et la Réunion / 1894-1908 Le Roussillon à l'origine de l'art moderne - Gauguin à la fondation Pierre Gianadda / Napoléon Peyra : Cathares et camisards / Les apophthegmata de Conrad Lycosthenes.

Jean-Claude RICHARD et Michel ADGE :

- Le « Château Laurens » d'Agde et l'occupation allemande de 1942-1944.

Alice ANTHOÈNE :

- Léon Alègre (1813-1884).

P.A. CLÉMENT :

- L'Itinéraire du pape Urbain II de Millau à Nîmes en 1095 ?

Laure CREISSAC :

- Les justiciables et la justice criminelle de la seigneurie de Montpeyroux de 1664 à 1790.

Astrid HUSER :

- Le château de Baulx, commune de Saint-Jean-de-Buèges.

Suzanne DIFFRE :

- Une manufacture royale : Villeneuvette 1674-1954.

Sabié AZEMA :

- P. Azéma : Charradissas occitanas sus Radio-Montpelhier, 1927-1956.

L'Archéologue n° 37 - août-septembre 1998, p. 47, à partir des informations données par G. BARRUOL

- Une des premières églises languedociennes.

F. MAILLOL-GÉGOT :

- Lieux de culte catholiques dans le diocèse de Béziers à l'époque moderne.

Laurent FEDI :

- Charles Renouvier (Montpellier 1815-Prades 1903), théoricien de la connaissance.

Stéphane GIOCANT :

- Actualité historiographique de Charles Maurras.

Christian JACQUELIN :

- Le Bistrot des Ethnologues de Montpellier.

Pierre MAZIER :

- Chantiers de Jeunesse à Lodève (1940-1943).

Marcel GUY

- Pénitents Blancs de Ganges.

N.D.L.R. :

- Une collaboratrice des Études Héraultaises à l'honneur / L'ordre de Grandmont, les émaux méridionaux et Mme Marie-Madeleine Gauthier.

Tiéric DAULLE :

- Confederacion Occitana de las Escàlas Calandretas, Collègi Calandreta Leon Còrdas.

Chr. PORTEFAIX-VEZIAN :

- La vie quotidienne à Paulhan de 1939 à 1945.

André SOUYRIS-ROLLAND :

- Les Audois dans l'armée de la Libération.

Marianne LEULLIEZ :

- Université Paul Valéry, le Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon.

Roland GALTIER :

- L'orgue romain d'Aquincum.

Danielle TERRER :

- Un portrait du II^{e} siècle ap. J-C. redécouvert à Neffiès (Hérault).

http://www.etudesheraultaises.fr/